

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES PENNES MIRABEAU

SEANCE DU 11 MARS 2024

1 X24

**L'an deux mille vingt -quatre et le onze du mois de Mars, à 17H30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale des Pennes
Mirabeau,s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances au 8 Avenue du Général
Leclerc,**

**sous la présidence de Madame Agnès PASQUALETTO-AMIEL, Vice-Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,**

et après convocations régulièrement faites à domicile.

**Etaient présents: Mme Agnès PASQUALETTO-AMIEL- Mr Fabrice VEGA- Mme
Caroline TCHELEKIAN- Mme Audrey GIALLO- Mme Sylvia PENELET- Mme
Mireille NELIAS- Mr Jean Claude MARTIN- Mme Annie MARTIN- Mme Danielle
MARRAS- Mr Jean COUPIER- Mme Véronique NELLI- Mme Joelle FIORILE-
REYNAUD**

Excusés: Mr Michel AMIEL- Mme Rosy INAUDI

Pouvoirs : 1

Absents : Mme Emeline COCH

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ,

**Considérant que la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les
établissements publics administratifs de plus de 3500 habitants, en vertu de l'article
L2312-1 et L1412-2 du Code Général des Communes. Le dernier alinéa du même
article prévoit l'application de ces dispositions aux CCAS**

**Considérant qu'il doit intervenir dans un délai de 2 mois précédant l'examen du
budget**

Le Conseil d'Administration, après en avoir pris connaissance, et procédé à ce débat :

- **Se prononce comme suit :**

- **POUR : 13**

- **CONTRE : 0**

- **ABSTENTION : 0**

Agnès PASQUALETTO-AMIEL
Vice-Présidente du CCAS

